

Section 01 Identification

Identificateur du produit	Solution de métabisulfite de sodium à 38%, catalysée
Autres moyens d'identification	Disulfite de disodium
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Antioxydant, agent de blanchiment et désinfectant dans les industries du textile, du blanchissage, du papier et de la fermentation. Production de dioxyde de soufre. Déchloration
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7 Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 www.cleartech.ca
Préparé par	ClearTech Industries Inc. service technique
No de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	306.664.2522

Section 02 Identification des dangers

Dangers physiques

Aucun connu dangers physiques

Dangers pour la santé

Lésions oculaires graves /
irritation oculaire

Catégorie 1

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de Danger

H318 Provoque des lésions oculaires des yeux.

Pictogrammes



Conseils de prudence

Prévention

P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter , des protection du visagedes protection des yeux

Intervention

P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Danger non calcifiées ailleurs

Ce produit contient de sulfate de cobalt en dessous des niveaux classifiés (0,1%). Le sulfate de cobalt est un sensibilisant respiratoire et cutané, cancérigène et peut nuire à la fertilité.

Renseignements supplémentaires

Pas disponible

Section 03 Composition / information sur les ingrédients**Composants contribuant aux dangers:**

Dénomination chimique	Nom commun	Numéro CAS	Concentration (w/w%)
Disulfite de disodium	Métabisulfite de sodium	7681-57-4	34-36%
Sulfate de cobalt	Pas disponible	10124-43-3	<0.1%

*Concentration exacte non-divulguée pour raison de secret commercial.

Section 04 Premiers soins**Description des premiers soins nécessaires**

Inhalation Obtenir des conseils / soins médicaux en cas de malaise.

Ingestion Obtenir des conseils / soins médicaux en cas de malaise.

Contact cutané Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. Si une irritation cutanée se manifeste ou en cas de malaise, obtenir des conseils / soins médicaux.

Contact oculaire Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais. Rincer délicatement les yeux avec un faible jet d'eau tiède pendant quelques minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant 30 minutes. Prendre soin de ne pas faire couler l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires. Le contact avec les acides, la chaleur ou la lumière du soleil dégage du dioxyde de soufre, qui provoque une irritation respiratoire grave et est toxique en cas d'inhalation.

Ingestion Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales. Ce produit peut provoquer une réaction chez les personnes sensibles aux sulfites.

Contact cutané Ce produit peut provoquer une réaction chez les personnes sensibles aux sulfites.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires des yeux.

Informations complémentaires Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques

Section 05 Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utilisez les agents d'extinction appropriés pour le feu environnant.

Agents extincteurs inappropriés Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques.

Dangers spécifiques du produit	Oxydes de soufre peuvent être produits dans le feu. La décomposition thermique se produit à 150 °C.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection chimique.

Section 06 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Rester au vent, ventiler la zone.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	PETITS DÉVERSEMENTS: Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Déversement avec un matériau absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Rincer la zone avec de l'eau. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Les bouchons d'aération peuvent être nécessaires pour empêcher une accumulation de pression qui pourrait provoquer des conteneurs à éclater. GROS DÉVERSEMENTS: Contacter les services d'urgence et le feu et le fournisseur pour obtenir des conseils.

Section 07 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité	Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites.
Stockage dans des conditions de sécurité	Conservez dans un endroit frais, sec et bien aéré, et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Protéger l'étiquette et le garder visible.
Incompatibilités	Les acides, tels que sulfurique, nitrique, hydrochlorique, phosphorique, fluorosilique (HFSA), sulfonique, acétique, citrique, oxalique, et formique. Les agents oxydants, tels que l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène, les acides sulfurique et nitrique, et les permanganates. L'exposition à l'air ou à la plupart accélère la décomposition.

Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Métabisulfite de sodium	NIOSH	REL-TWA	5 mg/m ³
	ACGIH	TWA	5 mg/m ³

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation	La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.
Autre	Un tuyau d'arrosage et un bassin oculaire, ou une station de douche d'urgence et de douche oculaire devraient être disponibles, testés, et être à proximité du produit manipulé, conformément à la réglementation provinciale.

Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

Protection des yeux et du visage	Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité bien ajustées et un écran facial ou un masque respiratoire complet ou tout autre équipement de protection similaire qui protège le visage et les yeux de la personne qui les porte. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.
Protection des mains et du corps	Lors de la manipulation de ce produit, il est recommandé d'éviter le contact avec la peau.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter des équipements respiratoires appropriés.
Dangers thermiques	Pas disponible

Section 09 Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide
Couleur	Claire, incolore à jaune pâle
Odeur	Âcre; sulfureux
Seuil olfactif	Pas disponible

Propriétés

pH	3.5-5.0
Point de fusion / point de congélation	Pas disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité	Pas applicable
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Pas disponible
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative	Pas applicable
Solubilité	Soluble dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	150 °C
Viscosité	Pas disponible
Densité	~1.40 g/mL
Caractéristiques des particules	Pas applicable
Formule	Na ₂ S ₂ O ₅
Masse moléculaire	190.11 g/mol

Section 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Le contact avec des acides forts peut générer de la chaleur et les vapeurs toxiques.
Stabilité	Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. L'exposition au soleil ou à des températures élevées peut entraîner la dégradation de ce produit au fil du temps.
Risques de réactions dangereuses	La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée.
Conditions à éviter	Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas chauffer.
Matériaux incompatibles	Les acides, tels que sulfurique, nitrique, hydrochlorique, phosphorique, fluorosilicique (HFSA), sulfonique, acétique, citrique, oxalique, et formique. Les agents oxydants, tels que l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène, les acides sulfurique et nitrique, et les permanganates. L'exposition à l'air ou à la plupart accélère la décomposition.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire des oxydes soufre. La décomposition thermique se produit à 150 °C.

Section 11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)

Composant	Voies d'exposition	Espèces	Valeur	Exposition
Estimation de toxicité aiguë	Orale	Rat	3,206 mg/kg	
	Cutanée	Rat	>5,000 mg/kg	

Résumé des effets toxicologiques sur la santé

Caractéristiques chimiques	Ce produit est un agent oxydant modéré.
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Ce produit peut provoquer une réaction chez les personnes sensibles aux sulfites.
Ingestion	Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales. Ce produit peut provoquer une réaction chez les personnes sensibles aux sulfites.
Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires. Le contact avec les acides, la chaleur ou la lumière du soleil dégage du dioxyde de soufre, qui provoque une irritation respiratoire grave et est toxique en cas d'inhalation.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires des yeux.

Sensibilisation	Ce produit peut provoquer une réaction chez les personnes sensibles aux sulfites. Sodium metabisulphite was not found to be sensitizing in the standard skin sensitization test.
Mutagénicité	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus.
Cancérogénicité	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets cancérogénicité connus.
Toxicité pour la reproduction	Des études sur des rats exposés aux composés de cobalt sont associées à une atrophie testiculaire
Toxicité pour certains organes cibles	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus sur des organes cibles.
Danger par aspiration	Pas disponible
Produits synergiques	Pas disponible

Section 12 Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Type	Espèces	Valeur	Exposition
Estimation de toxicité aiguë	CE50	Daphnia	245 mg/L	48 heures
	CL50	Poisson	89 mg/L	96 heures
	CE50	Algues	137 mg/L	72 heures

Biodégradabilité	La liste intérieure des substances classifie métabisulfite de sodium et sulfate de cobalt comme persistant.
Bioaccumulation	La liste intérieure des substances classifie métabisulfite de sodium et sulfate de cobalt comme non-bioaccumulatif.
Mobilité	Ce produit est soluble dans l'eau , et ne devrait pas être absorbé par le sol et peut contaminer les eaux souterraines
Autres effets nocifs	La liste intérieure des substances classifie sulfate de cobalt comme intrinsèquement toxique pour les organismes aquatiques. Demande chimique en oxygène (DCO): 59 mg/g

Section 13 Données sur l'élimination

Déchets provenant de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminé dans une installation approuvée d'élimination des déchets.

Section 14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN2693
Désignation officielle de transport et description de l'ONU	HYDROGÉNOSULFITES EN SOLUTION AQUEUSE, N.S.A. (Bisulfite de sodium)
Classe(s) de danger relative(s) au transport	8
Groupe d'emballage	III

Indice de quantité limitée	5 L
Dangers environnementaux	Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Précautions spéciales	16 (1) L'appellation technique d'au moins une des matières les plus dangereuses qui contribuent le plus au danger ou aux dangers des marchandises dangereuses doit figurer, entre parenthèses, sur le document d'expédition et suivre l'appellation réglementaire conformément à la division 3.5(1)c)(ii)(A) de la partie 3 (Documentation). L'appellation technique doit également figurer, entre parenthèses, sur un petit contenant ou sur une étiquette volante, à la suite de l'appellation réglementaire conformément aux paragraphes 4.11(2) et (3) de la partie 4 (Indications de danger — marchandises dangereuses).
Transport en vrac	Indice PIU: pas disponible MARPOL 73/78 et Recueil IBC: Ce produit n'est pas inscrit au Chapitre 17 du Recueil IBC.
Renseignements supplémentaires	Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 16 de cette données de sécurité, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche de données de sécurité.

Section 15 Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

Le cobalt et ses composés sont répertoriés dans l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP). Seuil de rapport : 50 kg produites, traitées ou utilisées autrement. Ce produit est en dessous de seuil de déclaration (0,1%)

Le cobalt et les composés de cobalt solubles figurent sur la Liste des substances toxiques, annexe 1, en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 16 Autres informations

Date de la dernière révision: septembre 17, 2021

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) TOXNET
- 3) eChemPortal
- 4) ECHA
- 5) Transportation des Marchandises Dangereuses Canada
- 6) HSDB
- 7) PAN